

DEPARTEMENT
DE LA DROME

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE NYONS**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
29	29	27
PROCURATIONS : 7		

Séance du 28 SEPTEMBRE 2022

Date de la convocation
22 septembre 2022

Date d'affichage
22 septembre 2022

L'an DEUX MILLE VINGT DEUX
et le VINGT HUIT SEPTEMBRE

à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS

Présents : M. DAYRE - Mme LAURENT - M. TATONI - Mme AMOURDEDIEU - Mme LOUPIAS, Adjoints, M. MONPEYSSEN - M. GREGOIRE - M. VIARSAC - Mme BERGER-SABATIER - Mme BRUN-CASTELLY - M. CARRERE - Mme BERTHE - M. CATHENOZ - Mme BOTTINI - Mme AUDIBERT - Mme MACIPÉ - Mme BOUNIN - Mme FLAMAIN - Mme TEISSEYRE, Conseillers Municipaux.

Absents avec procuration : M. LANTHEAUME - Mme PILOZ - M. MOUTARD - M. RINCK - M. TEULADE - Mme TAILLEUX, M. VAN ZELE.

Excusé : M. ALLÉE

Absent : M. ROUSSELLE

Secrétaire de séance : Mme TEISSEYRE

2022 - 09 - 84

NAVETTE « NYONS BUS »

Approbation du titulaire du marché

RAPPORTEUR : M. Patrick CATHENOZ

Le marché porte sur l'exécution d'un service de Transport Collectif Urbain sur le territoire de la Commune de NYONS.

Ce service de Transport Collectif Urbain sera organisé autour de cinq circuits différents, du lundi après-midi au samedi soir. Ce service demeurera gratuit pour les usagers.

Le marché est passé pour une durée de quatre ans, du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2026.

Une consultation des entreprises s'est déroulée selon la procédure de l'Appel d'Offres ouvert, conformément aux articles L2124-1 et L2124-2 du code de la commande publique.

Les phases de la procédure ont été les suivantes :

- 1°) Avis d'Appel Public à la concurrence publié au BOAMP le 30 juin 2022, au JOUE le 31 juin 2022,
- 2°) Avis d'Appel Public à la concurrence publié sur le Dauphiné Libéré le 05 juillet 2022,
- 3°) Date limite de réception des offres : le 10 août 2022,
- 4°) Ouverture des plis effectuée le 11 août 2022,
- 5°) La Commission d'Appel d'Offres réunie le 21 septembre 2022 a retenu à l'unanimité :

L'Entreprise Kéolis Drôme Ardèche -

Offre : **Offre de Base – Motorisation électrique (Véhicule e-Jest de marque Karsan)**

Pour un montant HT :
- Journée complète : 463,12 € HT
- Demi-journée : 323,35 € HT

Soit un montant estimatif de : 548 901,60 € HT

Le véhicule électrique devrait permettre une économie d'environ 30 tonnes de CO2 sur la durée de son exploitation (4 ans).

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le Marché de Service,
- AUTORISE Monsieur le Maire à le signer et le faire exécuter.

Fait et délibéré par les membres présents.

Pierre COMBES,
Maire de NYONS


